

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SAINT-ÉTIENNE, LE 01 FEVRIER 2019

## RN88 – COMMUNE DE SAINT-CHAMOND

### LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR LE PROJET DE COMPLÉMENT DU DEMI-ÉCHANGEUR DE LA VARIZELLE

L'État, représenté par le préfet de la Loire, organise une concertation publique, entre le mardi 5 février 2019 et le mardi 5 mars 2019, portant sur le complément du demi-échangeur de la Varizelle situé sur la RN88, dans la commune de Saint-Chamond. Conformément aux dispositions de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme, cette concertation permettra à toutes les personnes intéressées par le projet, en particulier les riverains, les élus, les usagers, les acteurs des mondes économique et associatif de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

#### Le complément du demi-échangeur de la Varizelle

La commune de Saint-Chamond, située entre Lyon et Saint-Étienne, est desservie par l'autoroute A47, la route nationale 88 et la voie ferrée Lyon / Saint-Étienne. Cette position stratégique lui permet d'accueillir de nombreuses activités industrielles et artisanales. Les quartiers ouest de la commune connaissent notamment un développement important, avec les projets de renouvellement de Novaciéries et de Métrotech.

Afin de répondre aux nouveaux besoins de mobilité et d'anticiper l'accroissement du trafic engendré par ces projets, l'État (maître d'ouvrage du projet) et les collectivités territoriales (Saint-Étienne Métropole et la Département de la Loire, co-financiers du projet, ainsi que la Mairie de Saint-Chamond) ont décidé de compléter le demi-échangeur de la Varizelle existant.

Ce projet poursuit 2 objectifs principaux :

- améliorer la desserte du territoire, en particulier celle des zones d'activités économiques en développement,
- améliorer le cadre de vie des habitants qui connaissent aujourd'hui des difficultés de circulation.

#### Les objectifs de la concertation publique

L'objectif de cette concertation publique est que toute personne intéressée puisse s'informer et donner son avis sur le projet.

Ce premier temps de dialogue doit permettre d'enrichir les études et de concourir ainsi à l'élaboration d'un projet partagé par le plus grand nombre. Il permettra notamment d'échanger sur l'opportunité du projet et sur la comparaison des différentes variantes. En ce sens, il est un point d'étape important dans le processus de décision.

## Un dispositif de concertation pour s'informer et donner son avis sur le projet

La concertation publique se déroulera entre le mardi 5 février 2019 et le mardi 5 mars 2019 inclus. Durant cette période, plusieurs moyens sont mis à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet :

### Pour s'informer :

- une exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures habituelles d'ouverture au public :
  - la mairie de Saint-Chamond, avenue Antoine Pinay, 42400 Saint-Chamond ;
  - la maison des projets de Saint-Chamond, 48 rue de la République, 42400 Saint-Chamond ;
  - Saint-Étienne Métropole, 2 avenue Grüner, 42000 Saint-Étienne,
- un site Internet : [www.echangeur-varizelle.fr](http://www.echangeur-varizelle.fr)
- une réunion publique le mercredi 13 février à 18h30, dans les locaux de la salle Condorcet, avenue Antoine Pinay à Saint-Chamond,
- un moment d'accueil du public le samedi 23 février entre 9h et 12h30, dans les locaux de la Maison des projets de Saint-Chamond, 48 rue de la République à Saint-Chamond

### Pour donner son avis :

- le site Internet : [www.echangeur-varizelle.fr](http://www.echangeur-varizelle.fr) via la rubrique « Je donne mon avis »,
- par courriel : [concertation@echangeur-varizelle.fr](mailto:concertation@echangeur-varizelle.fr)
- par courrier : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Service Mobilité, Aménagement, Paysages - Concertation échangeur de la Varizelle – 5, place Jules Ferry – 69453 LYON CEDEX 6,
- via la lettre T à remplir et à insérer dans l'urne disponible sur les lieux d'accueil de la concertation ou à retourner par courrier (affranchissement gratuit),
- la réunion publique et le moment d'accueil du public.

### **Contact presse :**

Guillaume Gardette  
Responsable d'opérations routières  
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
Service Mobilité, Aménagement, Paysages  
Téléphone : 04 26 28 63 23

